
LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

*Les loisirs, les sports
et le plein air*

Portrait

*Société de développement du
Témiscamingue*

Été 2002



Table des matières

1	L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE LOISIR ET DE SPORT.....	1
2	LE PALIER LOCAL.....	2
2.1	LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS ET DE SPORTS.....	2
2.2	LES DÉPENSES MUNICIPALES EN LOISIR; DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	3
3	LE PALIER RÉGIONAL	5
4	LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	6

TABLEAUX

		Pages
Tableau 1	Principaux équipements de loisirs et de sports dans la MRC de Témiscamingue par secteur en 2002	3
Tableau 2	Dépenses municipales de fonctionnement en loisirs et en culture dans la MRC de Témiscamingue, par municipalité, en l'an 2000	4

PORTRAIT DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

LES LOISIRS, LES SPORTS ET LE PLEIN AIR

Cette section se veut le portrait du secteur des loisirs, du sport et du plein air dans la MRC de Témiscamingue. Pour y parvenir, nous aborderons les différentes interventions gouvernementales en matière de sport et de loisir, les infrastructures des différents secteurs de la MRC en la matière ainsi que les dépenses municipales en loisirs.

1 L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE LOISIR ET DE SPORT

« Au terme d'une vaste consultation populaire, le gouvernement du Québec publie, à la fin des années 1970, le Livre blanc sur le loisir : « On a un monde à recréer ». Ce document, qui constitue la première véritable politique québécoise en matière de loisir, vise l'harmonisation des actions des partenaires des milieux associatif, municipal, scolaire et gouvernemental dans les domaines du loisir et du sport. Il suscite la création du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et celle de la Régie de la sécurité dans les sports au Québec.

Au cours des années 1980, le Ministère précise ses orientations, notamment en tenant le Sommet québécois du loisir, en se dotant de politiques en matière de sport et de bénévolat, de même qu'en orientant son programme de promotion de l'activité physique (Kino-Québec). Au cours de cette période, il est appelé à redoubler d'efforts pour assainir les finances publiques, ce qui le pousse à recentrer la contribution financière de l'État dans les domaines récréatifs et sportifs.

Depuis 1994, des changements au sein du gouvernement ont eu pour conséquences le transfert de la mission en matière de loisir et de sport au ministère des Affaires municipales et le transfert des responsabilités en matière de loisir culturel et de loisir scientifique au ministère de la Culture et des Communications ».¹

En 1997, le ministère des Affaires municipales modifie son cadre d'intervention (gouvernementale) dans ce domaine. Il y va de nouveaux ajustements aux programmes de soutien et à la structure d'offre de services.

En 1999, c'est le ministère de l'Éducation qui s'occupe désormais des loisirs et des sports. Depuis novembre 1999, c'est au tour du ministère de la Santé et des Services sociaux d'assumer cette responsabilité. Pour parvenir à ses fins, il a créé le Secrétariat au loisir et au sport.

¹ Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, ministère des Affaires municipales, 1996-1997

2 LE PALIER LOCAL

La première chose que le Livre blanc reconnaît, c'est l'importance du palier local dans le contrôle et la gestion des loisirs sur son propre territoire. Un des principes directeurs dit : « la municipalité, premier corps public de référence ».

« La municipalité représente en effet le pouvoir de décision le plus près de la population; elle est la mieux placée pour reconnaître ses besoins et la plus en mesure de prendre les moyens appropriés pour les satisfaire. En mettant à sa disposition des équipements, des services et des lieux de pratique d'activités de toute nature, elle contribue à garantir au plus grand nombre l'accès à la pratique d'activités récréatives et sportives.

En soutenant administrativement et financièrement les organismes de loisirs et les clubs sportifs, la municipalité aide ceux et celles qui entreprennent un cheminement vers l'accomplissement personnel et le dépassement de soi. Ce faisant, la municipalité soutient également la recherche de l'excellence dans les domaines du loisir et du sport ».²

Mais le milieu des affaires municipales n'est pas le seul partenaire important du palier local; le milieu de l'éducation mérite que l'on souligne sa contribution.

« Le milieu de l'éducation détient la clé d'éléments essentiels au développement du loisir et du sport. Il éveille les jeunes à ces activités et développe, chez eux, les premières habiletés; c'est un milieu de vie qui favorise le dépassement dans les pratiques récréatives et l'excellence dans les activités sportives. Le milieu de l'éducation forme des spécialistes; il contribue à développer et à diffuser des connaissances dans ces champs de l'activité humaine; il est enfin le gardien d'équipements spécialisés dont la population a besoin pour pratiquer ses activités préférées ».²

2.1 LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS ET DE SPORTS

Les différents secteurs géographiques qui composent la MRC de Témiscamingue possèdent tous, les infrastructures de base à savoir: une patinoire, une salle (ou un centre) communautaire, un parc sportif ainsi qu'un quai ou une plage publique. Le tableau 1 présente la répartition des différents équipements de loisir et de sport dans chacun des secteurs.

² Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, ministère des Affaires municipales, 1996-1997.

Tableau 1 Principaux équipements de loisir et de sport dans la MRC de Témiscamingue par secteur en 2002³

Secteur	Patinoire ¹	Parc sportif ²	Quai ou plage publique	Piscine intérieure	Centre communautaire de loisirs ³	Parc régional ⁴	Cinéma, théâtre	Parc municipal ⁵
Nord	1	1	3	0	5	1	0	4
Centre	5	4	4	1	7	4	1	2
Est	0	1	4	0	5	1	0	0
Sud	1	1	3	1	2	2	0	0

Source : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, *Guide témiscamien 2002*

Note : Selon l'Observatoire de juin 2001, on compte 17 bibliothèques dans la MRC de Témiscamingue.

Légende :

- 1 : Couverte ou non
- 2 : Terrains de volley-ball, de tennis, *skate park*, basket-ball, etc.
- 3 : Comprend aussi les Centres d'accès communautaire Internet (CACI)
- 4 : Pistes d'hébertisme, randonnée, pistes de ski de fond, poste d'accueil, sentiers de vélo de montagne, etc.
- 5 : Promenades, sentiers urbains, etc.

Comme il apparaît dans le tableau 1, le secteur Centre est le plus riche en infrastructures de loisir et de sport. C'est aussi le secteur où se retrouve la plus grande concentration de population.

2.2 LES DÉPENSES MUNICIPALES EN LOISIR; DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, définit les dépenses que comprennent dans les « Activités récréatives ». Nous y retrouvons les dépenses relatives à :

- L'administration;
- L'organisation des activités récréatives dans les centres communautaires;
- L'exploitation et l'entretien des patinoires intérieures et extérieures;
- L'exploitation et l'entretien des piscines extérieures, des pataugeoires, des piscines intérieures, des plages, des marinas;
- L'entretien et l'exploitation des parcs, des terrains de jeux et des stades;
- La tenue de foires et d'expositions autres que des expositions d'art;
- Aux activités récréatives qui ont lieu dans des endroits non décrits précédemment comme les centres de ski, les terrains de golf, etc.⁴

³ Note : Lorsqu'une municipalité possède, par exemple, un quai ET une plage publique, ceci ne compte que pour une installation. Il est donc possible que les données diffèrent légèrement de la réalité.

⁴ Cette introduction est tirée de : MINISTÈRE DES RÉGIONS, *Bilan socio-économique du Centre-du-Québec, Édition 2000*

Le tableau 2 présente les données sur les dépenses municipales en loisir et culture⁵, pour l'année 2000.

Tableau 2 : Dépenses municipales de fonctionnement en loisir et en culture dans la MRC de Témiscamingue, par municipalité, en l'an 2000

Municipalité	Total en loisir et culture \$	% des dépenses totales	Dépenses en loisirs et culture par habitant \$
Angliers	185 483	18,68%	626,63
Notre-Dame-du-Nord	209 027	19,08%	171,19
Guérin	35 597	10,95%	105,83
Rémigny	4 417	1,63%	12,95
Nédelec	19 659	7,43%	46,14
St-Eugène-de-Guigues	28 110	8,91%	67,41
St-Bruno-de-Guigues	144 311	17,55%	127,37
Ville-Marie	501 004	24,24%	165,13
Duhamel-Ouest	32 876	6,78%	45,66
Lorrainville	92 973	13,18%	61,09
Béarn	47 602	8,54%	51,74
St-Édouard-de-Fabre	22 898	4,60%	31,80
Laverlochère	43 863	8,57%	57,71
Fugèreville	29 269	8,54%	83,63
Latulipe-et-Gaboury	24 672	10,47%	74,53
Moffet	10 230	6,30%	50,15
Belleterre	29 265	10,61%	79,74
Laforce	19 006	11,72%	70,13
TNO-Laniel	740	1,94%	8,31
Kipawa	4 579	1,07%	8,02
Témiscaming	789 021	22,66%	246,80
Total	2 271 602	15,93%	124,73

Source : STATISTIQUE CANADA, *recensement de la population de 2000*
 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, *Dépenses détaillées des municipalités, 2000*

⁵ Les dépenses en loisir et culture comprennent les domaines suivants :

- Centres communautaires
- Patinoires int. et ext.
- Piscines, plages et ports de plaisance
- Parcs et terrains de jeux
- Autres
- Bibliothèques
- Musées, centres d'expositions
- Autres

De plus, les dépenses des municipalités ne comprennent pas le financement fait par des organismes particuliers tels que des clubs de plein air ou des clubs de ski par exemple.

La première constatation, en regardant la colonne du pourcentage des dépenses consacrées aux loisirs et à la culture, est que ce sont les municipalités avec le plus grand poids démographique qui consacrent le plus à ce secteur. Ville-Marie arrive première avec 24,24% de ses dépenses reliées aux loisirs et à la culture, suivie de Témiscaming avec 22,66%. Non loin derrière se trouve Notre-Dame-du-Nord avec 19,08%. Angliers est une petite municipalité qui figure très bien à ce chapitre avec un résultat de 18,68%, grâce la réfection du centre communautaire qui est en grande partie responsable d'un tel résultat.

Le secteur Sud, si l'on fait exception de la municipalité de Témiscaming, consacre très peu à ce domaine. Le TNO de Laniel montre un résultat de 1,94% de ses dépenses totales tandis que Kipawa montre un résultat encore plus faible de 1,07%. Ceci s'explique sans doute par leur proximité de la municipalité de Témiscaming chez où plus grande partie des services de loisir et culturel est concentrée.

3 LE PALIER RÉGIONAL

Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport a procédé à une refonte de la structure de soutien au niveau régional en créant l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS). Sa mission consiste à soutenir les différents organismes œuvrant dans le domaine, que ce soit par l'élaboration et l'application des plans d'action, par l'offre de services-conseils et administratifs, par la gestion du budget régional ou alors en veillant à l'harmonisation des interventions au plan régional. En Abitibi-Témiscamingue, cet organisme se nomme *Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue* et a pignon sur rue à Val d'Or.

Dans la région et dans la MRCT, d'autres organismes voient au bon déroulement du loisir et du sport et interviennent dans le domaine. Mentionnons les suivants :

- La Fédération de l'Âge d'Or du Québec - région Abitibi-Témiscamingue (Lorrainville);
- Association régionale du sport étudiant;
- Les scouts – District du Vieux Fort;
- L'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue (ARLPHAT).

4 LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le monde du loisir et du sport n'échappe pas à la règle voulant que tous les domaines subissent les grandes tendances et les phénomènes sociaux. Le plein air est la forme de loisir qui évolue le plus. Elle fait partie des mœurs des Québécois et Québécoises depuis longtemps et jouit depuis plusieurs années d'un intérêt marqué. On assiste ainsi depuis quelques années à une demande grandissante d'activités de plein air peu coûteuses.

Ainsi, les municipalités devront se pencher sur la question de l'offre d'activités de loisirs pour les citoyens provenant de milieux défavorisés. La famille sera aussi un élément important à considérer. Enfin, le vieillissement de la population n'est certes pas à négliger.

Les organismes régionaux devront aussi consolider la relation école-municipalité dans le domaine des loisirs. Ils auront également à redonner aux loisirs et aux sports la place qui leur revient en mettant l'accent sur le développement personnel et sur l'amélioration de la qualité de vie par la pratique de loisirs et de sports.

Ainsi, la MRC de Témiscamingue est, géographiquement propice pour la pratique d'activités de plein air. En effet, ses ressources sont très nombreuses et l'éventail des activités potentielles est très vaste (randonnée, voile, canot, kayak, etc.). Il s'agira alors de bien établir son créneau afin de rejoindre le plus grand nombre d'adeptes possible. Enfin, la possibilité de pratiquer des activités sportives lors des quatre saisons est un autre aspect que la MRC doit exploiter.

BIBLIOGRAPHIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DIRECTION DU LOISIR ET DU SPORT, *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, 1996-1997*

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, *Finances des organismes municipaux pour l'exercice financier 2001*

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, *Guide témiscamien 2002*